



éclosion de talents

Maison des Arts du Cirque  
allée Annie Fratellini  
33140 Villenave d'Ornon

# Compte-rendu Assemblée Générale

## 11 Juin 2022

L'assemblée générale de l'association Imhotep Cirque peut reprendre en présentiel pour cette année 2022. Le vote se fait sur place et l'ensemble des documents nécessaires à la tenue de l'Assemblée générale est consultable sur place puis sera accessible sur le site internet (rapport moral, financier, d'activité, etc...).

A la suite de l'Assemblée Générale, samedi 11 Juin 2022, le nouveau conseil d'administration s'est aussi réuni pour valider le compte rendu de l'Assemblée Générale et élire son bureau: trésorière, vice-présidente et présidente.

**Nombre de votants** : 13

**Nombre de présents**: 16 **représentés**: 2

### Ordre du jour

- Rapport moral de la présidente
- Rapport des activités de l'association
- Rapport financier (énoncé par la vice présidente en l'absence de la trésorière)
- Tarifs de la saison 2021-2022
- Élection du Conseil d'Administration (démissionnaires et nouveaux postulants x2)
- Questions diverses

### Informations générales

Les nouveaux statuts ont été déposés et sont effectifs. L'ensemble des présents est d'accord pour répartir anonymement les pouvoirs des personnes représentées ce jour.

### Rapport moral

L'actuelle présidente évoque le plaisir de pouvoir reprendre la vie de l'association, et notamment cette A.G, en 'présentiel'.

Elle évoque rapidement l'année écoulée, rappelle les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de protocoles dits de « crise sanitaire » en 2020 et 2021 avec d'incessantes nouvelles règles, sujettes à interprétations, des changements réguliers voir la fermeture temporaire de l'école ou les restrictions horaires interdisant les pratiques en soirée.

Une mention particulière pour Fabienne TWARDOWSKI qui a réussi à honorer ses missions malgré tous les écueils de cette période.

La reprise a été difficile (baisse du nombre d'adhérents et de l'événementiel) mais l'actualité est très encourageante !

Les enjeux à venir seront multiples:

-favoriser une autonomie financière assurant une pérennité stable à l'association

-évoluer vers une organisation associative plus collégiale, en partenariat permanent entre les bénévoles du C.A et l'équipe pédagogique,

-re-développer un partenariat durable et local.

**VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ**

## Rapport financier

Il sera tenu à disposition des adhérents sur demande et consultable sur place; un rapport simplifié sera consultable sur le site internet. Une vigilance reste de mise sur les calculs et projections évoqués en lien avec les changements de statuts des intermittents sur l'année 2021/2022 .

Le coût réel de ces modifications est à suivre et évaluer régulièrement.

Pour rappel, après consultation d'un expert-comptable spécialisé en droit du travail et associatif, 3 intermittents sont passés d'un statut d'intermittence totale, à un mix avec une partie en régime général en raison de l'évolution de leur poste. En effet, leurs missions comprennent à la fois plus de tâches administratives et il était nécessaire de valoriser la part artistique exponentielle de leurs enseignements quotidiens!

**VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ**

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Tous les intervenants sur ce rapport ( l'ensemble de l'équipe pédagogique) évoque une mise à mal des activités dans sa globalité à cause du Covid. Il y a un redémarrage à la hausse sur la saison 2021/2022 sur le plan événementiel (troupe notamment).

Comme évoqué précédemment, il y a eu une baisse significative du nombre d'adhérents en 2020/2021 ET 2021/2022; l'association a tout mis en oeuvre pour garder du lien (spectacles vidéos, cours décalés sur le week-end, gazette etc).

Pour exemple, le nombre d'heures des ateliers externes (hors handicap) a représenté 57h en 20/21 au lieu des 250h de moyenne sur les autres années; la saison 21/22 s'annonce bien meilleure avec 272h de moyenne notamment grâce aux écoles maternelles de Villenave d'Ornon qui ont fait des demandes massives entre Janvier et Mai 2022!

Stratégie future pour les ateliers scolaires: élargir à d'autres communes ainsi que vers les collèges (qui dépendent du conseil départemental et donc d'autres subventions). Réflexion aussi sur le PEAC qui permettra de toucher des subventions via la branche culture et non le sport.

Remerciements appuyés pour l'investissement de Quentin (société Quentin cirque) qui a aidé sur ces ateliers scolaires et qui est prêt à reconduire sur la prochaine saison. Jenny revient elle aussi sur ses cours. Pour les ateliers handicap, le nombre d'heures a doublé entre 20/21 et 21/22; Carine a pu s'appuyer sur Clémence cette année pour offrir un enseignement de qualité. A noter le retour de Jenny sur ce public.

La venue des artistes et compagnies est stable entre les saisons 20/21 et 21/22

**VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ**

## **Tarifs de la saison 2021-2022**

Pas de changement sur les tarifs adhésion et stages pour la saison 2022/2023 mais proposition d'évolution sur les ateliers externes (entre 1 et 2 € d'augmentation par heure et par animateur).

**VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ**

## **Election du nouveau Conseil d'Administration**

Sont démissionnaires tous les membres actuels :Samuel GUIZY, Marie GALHARRET, Xavier DUPART, Patricia VERGNEAU, Anne POTEL, Nelly LEMAINÉ, Fabienne TWARDOWSKI et Alexis LEDERMANN.

Me Fabienne TWARDOWSKI et Mr Alexis LEDERMANN ne se représentent pas.

Mes Léa LABORDE et Coline RUIZ se présentent comme nouvelles entrantes, cooptées préalablement par le bureau actuel conformément aux nouveaux statuts.

Leurs professions de foi sont accessibles sur demande.

**VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ**



## Election du nouveau bureau

Conformément aux statuts, au moins 2 postes sont à pourvoir: président et trésorier.

Léa LABORDE se présente au poste de trésorière.

Anne POTEL se présente au poste de vice-présidente.

Nelly LEMAIN se présente au poste de présidente.

Leurs candidatures sont valides et acceptées par le nouveau CA.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

## Questions diverses

### Projet chapiteau:

Nous connaissons les besoins de la mairie pour une salle « grande hauteur » avec accroches pour amener des spectacles sur la commune. Du point de vue d'IMHOTEP, l'idée est également d'ouvrir progressivement le fonctionnement de l'école, en rendant les locaux accessibles mais sans peser sur l'agenda d'enseignement hebdomadaire et sur nos propres événements artistiques.


Se pose donc le problème de la saturation de la salle actuelle, d'où l'idée du chapiteau à proximité pour pouvoir continuer les activités de l'école, lorsque des spectacles/événements ont lieu.

Une étude de faisabilité, un plan de financement et une idée des attentes bipartites ont été établis; un 1er rendez vous s'est déroulé.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à Villenave d'Ornon, le 11/06/2022

La présidente,



Nelly LEMAIN

La vice-présidente,



Anne POTEL